



Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2016

Orange et Harmonie Mutuelle s'associent pour développer de nouveaux services dans la e-santé

Harmonie Mutuelle, 1^{re} mutuelle santé de France, associée à Orange, opérateur reconnu comme le partenaire des services numériques pour les acteurs de la santé, allient leurs capacités d'innovation pour accélérer la transformation digitale du secteur de la santé.

Forts d'une collaboration initiée en 2013 qui a donné lieu à un premier service reposant sur l'Internet des Objets, les deux leaders franchissent un nouveau cap et donnent une impulsion stratégique et pérenne à leur coopération.

Un partenariat d'innovation pour accélérer le développement de services dans la e-santé

Harmonie Mutuelle et Orange intensifient leur collaboration et signent un partenariat d'innovation exclusif qui les engage à mettre en œuvre et à financer – à hauteur de 1,2 million d'euros sur 3 ans – des expérimentations et projets novateurs dans la e-santé. Les deux acteurs partagent une vision commune sur le développement des nouvelles technologies et leur impact positif sur le domaine de la santé.

Le premier volet de cet accord vise à construire ensemble des réponses innovantes afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, améliorer le mieux vivre à domicile pour les personnes isolées ou malades, maintenir et optimiser le capital santé de chacun : des questions stratégiques pour Harmonie Mutuelle. Harmonie Mutuelle et Orange envisagent à terme de développer des services communs à destination de leurs adhérents et de leurs clients.

Le second volet de cet accord concerne la transformation digitale d'Harmonie Mutuelle pour accompagner l'évolution du secteur et de la société dans son ensemble. Les services en ligne apportés aux adhérents se multiplient et la relation avec eux se dématérialise. Harmonie Mutuelle, en s'appuyant sur le savoir-faire Orange en matière de transformation digitale, veut s'affirmer comme une mutuelle 3.0 afin de faciliter l'accès aux soins pour tous.

Une vision commune et complémentaire de l'innovation dans la e-santé

Signé le 11 avril, le partenariat d'innovation entre Harmonie Mutuelle et Orange a pour objet de pérenniser et intensifier leur collaboration dans l'innovation et de se doter de moyens financiers partagés. Différents projets seront identifiés et lancés en procédant par itération agile entre les deux acteurs, sur de courtes périodes.

Témoignage de cette dynamique, les deux partenaires engagent dès cette année, un projet pour identifier et bâtir les solutions de e-santé les plus utiles socialement, s'appuyant sur des modèles économiques innovants pour les développer à grande échelle. A titre d'exemple, Orange et Harmonie Mutuelle souhaitent optimiser le mieux vivre à domicile notamment dans les domaines du suivi médical et de l'anticipation de situations à risque.

Citation François Venturini, Directeur Général d'Harmonie Mutuelle : *Le partenariat entre HM et Orange est riche de valeurs communes et de vision partagée. Forte de ce partenariat, Harmonie Mutuelle, 1^{re} mutuelle santé*



de France, veut devenir une mutuelle 3.0. Intensifier aujourd'hui le rythme des recherches dans le domaine de la e-santé c'est proposer demain de nouveaux services à nos adhérents leur permettant un accès facilité à la santé.

Citation Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, Directrice Exécutive Innovation, Marketing et Technologies d'Orange : *Grâce aux réseaux, au digital et à l'Internet des Objets, il devient possible de concevoir et de proposer rapidement des dispositifs sécurisés innovants autour des questions de santé. En associant leurs savoir-faire respectifs, Orange et Harmonie Mutuelle se donnent les moyens de co-innover plus vite au bénéfice de leurs concitoyens.*

Une nouvelle génération de services de téléassistance basés sur Datavenue

Première réalisation concrète de leur collaboration, Harmonie Mutuelle et Orange ont conçu de nouveaux services d'assistance à distance pour toute personne, quel que soit son âge, en situation d'isolement. Ce service de téléassistance est simple d'utilisation, personnalisable et évolutif en fonction des besoins. Grâce au boîtier Live Intercom, co-conçu avec Orange, et ses capteurs associés, il sécurise la personne (en cas de malaise, de chute) et ses proches, mais aussi le domicile (incendie, inondation). Les capteurs et le bipeur portatif déclenchant un appel d'urgence sont connectés au plateau de services mis en place par Harmonie Mutuelle pour le traitement 24h/24 et 7j/7 de situations d'urgence mais également pour tout conseil au quotidien : une écoute bienveillante qui permet le renforcement du lien social. Ce service sera commercialisé par Harmonie Mutuelle sous le nom de « Phony » à partir de fin avril 2016.

Pour déployer ce service, Harmonie Mutuelle s'est appuyé sur Datavenue qui regroupe l'expertise cloud, data et Internet des Objets d'Orange pour les entreprises, tout en proposant un haut niveau de sécurité. Avec la solution Live Objects de Datavenue, Harmonie Mutuelle a pu bénéficier d'un projet orchestré par Orange autour de l'Internet des Objets : un catalogue de capteurs (détecteurs de fumée, incendie...) associés au boîtier Live Intercom ; connectivité pour acheminer les appels jusqu'au plateau de services Harmonie Mutuelle ; hébergement et traitement des données remontant dans le système d'information d'Harmonie Mutuelle. Orange assure par ailleurs la livraison des boîtiers, la configuration des capteurs, l'exploitation du service ainsi que le service après-vente.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en 2015 et 156 000 salariés au 31 décembre 2015, dont 97 000 en France. Présent dans 28 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2015, dont 201 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.



À propos d'Harmonie Mutuelle

1^{re} mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous.

Harmonie Mutuelle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, des entreprises, des professionnels indépendants et TPE.

En se positionnant comme acteur global de santé, Harmonie Mutuelle a pour mission d'aller au-delà de la seule logique assurantielle.

Pour cela, elle :

- **développe des actions de prévention et de promotion de la santé** pour accompagner ses adhérents, tout au long de la vie, à être acteurs de leur santé ;
- **propose un accès à des réseaux de professionnels conventionnés** d'opticiens (Kalivia Optique), d'audioprothésistes (Kalivia Audio) et de chirurgiens-dentistes offrant des conditions tarifaires optimisées ;
- **structure son réseau de services, de soins et d'accompagnement** mutualistes (SSAM) ;
- **apporte son aide aux adhérents confrontés à des difficultés** à travers son service d'action sociale ;
- **soutient des œuvres et projets humanistes et solidaires** : Prix littéraire Solidarité, actions d'aide aux personnes présentant un handicap, projets de recherche contre la maladie d'Alzheimer...

Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,5 millions de personnes protégées représentées par près de 2 000 élus au sein des instances de la mutuelle (assemblée générale, commissions, etc.), 44 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 300 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.

Contacts presse :

Orange : 01 44 44 93 93,
service.presse@orange.com
Sylvie Duho, sylvie.duho@orange.com
Mathilde Kimmerlin,
mathilde.kimmerlin@orange.com

Harmonie Mutuelle – Agence Havas
Jeanne Bariller 06 15 51 49 40
harmoniemutuelle@havasww.com